Memorandum of understanding

Etant donné la progression de l'épidémie du coronavirus dans le monde et à Genève en particulier ;

Etant donné l'impact de cette crise sur les entreprises genevoises qui souffrent fortement et sont confrontées à un effondrement de leur chiffre d'affaires ainsi qu'à un important manque de trésorerie ;

Etant donné l'élaboration par l'Etat de Genève d'un plan de mesures, prévoyant notamment l'augmentation du montant des cautionnements de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) jusqu'à concurrence du montant maximum de 95 millions de francs prévu par la loi, ainsi que la mise à disposition de la FAE d'une ligne de crédit de 50 millions de francs, pour effectuer des avances de liquidités sous forme de prêt sans intérêt;

L'Etat de Genève et les instituts bancaires de la place genevoise, conscients des enjeux relatifs à la survie des entreprises et au maintien des emplois, s'unissent pour soutenir le tissu économique genevois.

A cet effet, l'Etat de Genève et les partenaires bancaires s'engagent, dans la mesure de leurs moyens et en fonction de la capacité d'endettement de la société requérante :

- à faciliter et à accélérer les démarches pour l'obtention de crédits cautionnés;
- à faire preuve de souplesse à l'égard des entreprises dont les difficultés sont liées directement à la situation sanitaire;
- à étudier les reports d'amortissement avec bienveillance.

Banque cantonale de Genève

Crédit Suisse

Banque Raiffeisen

Blaise Goetschin

Pascal Besnard

Hervé Broch

UBS)

Fondation d'aide aux

entreprises

Département du développement économique

Alexandre Prêtre

hilippe Lathion

Pierre Maudet